

Je ne vois rien d'autre à ajouter pour le moment, si ce n'est qu'à mon avis, ce bill devrait être renvoyé au comité. La dernière fois que le Sénat a été saisi d'un bill de ce genre, il a été renvoyé au comité permanent de la santé, du bien-être social et des sciences, car c'est lui qui s'occupe des affaires des anciens combattants. Je suppose qu'il serait donc approprié de renvoyer le bill à ce comité s'il est adopté en deuxième lecture.

Le sénateur Deschatelets: Dois-je comprendre que toutes ces modifications ont été approuvées par la Légion?

Le sénateur Godfrey: D'après mes renseignements, elles ont été approuvées lors d'un congrès national de la Légion. La première a été approuvée à Edmonton il y a deux ans et les trois autres, d'après mes renseignements, l'été dernier au congrès national de Penticton.

(Sur la motion du sénateur Marshall, le débat est ajourné.)

● (1440)

LES TRAVAUX DU SÉNAT

L'honorable Royce Frith (leader adjoint du gouvernement): Honorables sénateurs, avant de proposer l'ajournement, je voudrais faire deux observations. La plupart des articles restent à l'ordre du jour, mais nous devons reconnaître que ces jours derniers, nos délibérations sont tributaires dans une grande mesure, directement ou indirectement, des activités du comité spécial mixte sur la constitution. Quoi qu'il en soit, je sais qu'à l'autre endroit, on étudie le bill C-6, la loi de 1980 tendant à remanier la législation bancaire, et que le vote aura probablement lieu aujourd'hui. Si le bill est adopté, il faut s'attendre à ce qu'il nous soit renvoyé demain en même temps que certains autres bills.

Si la Chambre vote sur le bill C-6 aujourd'hui, nous devrions recevoir le message habituel de l'autre endroit vers les 2 heures demain; par contre, si elle ne vote que demain, nous recevrons le message plus tard dans la journée. Dans les deux cas, nous procéderions à la première lecture demain. En raison des impératifs de temps imposés à l'étude du bill C-6 et afin d'éviter à nouveau d'avoir à reculer la date limite, je propose que nous siégions lundi soir, ce qui nous donnerait plus de temps pour étudier le bill la semaine prochaine.

Je tiens à avertir les sénateurs qu'il n'est pas exclu—compte tenu des événements qui auront lieu aujourd'hui et demain à l'autre endroit dans le cadre de l'étude de la loi sur les banques—que je propose quand nous leverons la séance ce soir que le Sénat siège lundi soir.

Selon que le Sénat va donner son accord ou son soutien aux différentes étapes, nous pourrions peut-être envisager d'étudier le bill la semaine prochaine, d'en faire la deuxième et la troisième lecture, car le comité sénatorial des banques et du commerce a déjà étudié le principe du bill à l'étape du débat et à l'étape du comité et parce que tout porte à croire que le sénateur Hayden, qui préside le comité, va le parrainer. Il aidera certainement beaucoup les sénateurs tant lorsqu'ils étudieront le sujet du bill que quand ils en étudieront les différentes dispositions.

Avant de proposer l'ajournement, je tiens à vous avertir, honorables sénateurs, que nous siégerons peut-être lundi soir pour les raisons que j'ai indiquées.

[Le sénateur Godfrey.]

L'honorable Duff Roblin (leader adjoint de l'opposition): Honorables sénateurs, je comprends certes le problème que nous a soumis le leader adjoint et qui tient à la date limite pour l'étude du bill fixée à la fin du mois, ce qui ne nous laisse au total que la semaine prochaine pour en faire l'étude. Malgré cela, je ne suis pas convaincu qu'il soit nécessaire de nous réunir lundi soir. Il suffirait de nous réunir tôt mardi. En effet, une étude préliminaire du bill est en cours depuis un bon bout de temps au comité des banques et du commerce sous la présidence de l'honorable sénateur Hayden.

Le comité a vraiment étudié à fond le bill sous sa forme actuelle ou antérieure. Voilà deux ou trois ans au moins qu'il en est saisi. On l'a examiné très minutieusement. Je ne serais pas le moins du monde surpris que le président du comité soit déjà en mesure de présenter son rapport au Sénat. Il s'agira sans doute d'un précieux document, et si nous pouvions en disposer dès le début de nos délibérations, nous serions sans doute en mesure d'examiner le bill avec célérité, même si nous ne nous réunissons pas lundi soir.

Le sénateur Frith: J'approuve le sénateur Roblin. D'une manière générale, les honorables sénateurs considèrent le sénateur Hayden comme le quart arrière de ce projet de loi au Sénat, pour employer une expression à la mode.

Le sénateur Roblin: Le terme «cerveau» serait plus exact.

Le sénateur Frith: Oui, il serait peut-être plus exact de dire qu'il en sera le «cerveau», même si ce terme est moins à la mode. Je compte demander au sénateur Hayden combien de temps il faudra, d'après lui, pour atteindre les objectifs. S'il trouve que grâce à cette étude préliminaire, et pour toutes les autres raisons qui ont été invoquées par le sénateur Roblin, il nous restera largement assez de temps en siégeant mardi après-midi, je le dirai demain et je ne convoquerai pas le Sénat pour lundi soir. Si toutefois il désire disposer de ce temps supplémentaire, j'avoue en toute franchise que j'essayerai de lui donner satisfaction en raison des explications que le sénateur Roblin nous a données.

L'honorable Salter A. Hayden: Honorables sénateurs, je ferais peut-être bien de mettre mon grain de sel, puisqu'on me considère comme le «quart arrière» de ce projet de loi. Soit dit en passant, c'est une nouveauté pour moi, étant donné que je n'ai jamais occupé cette position sur le terrain. Comme je suis trapu, quand je jouais au rugby, on me plaçait là où je pouvais mettre davantage en valeur mes aptitudes physiques. De toute façon, je ne m'attends pas à ce que ces traits physiques aient une influence sur l'étude de ce projet de loi.

Il semble que bien des sénateurs ne soient pas partisans de siéger lundi soir, mais il m'incombe d'exposer le problème. Nous avons fait une étude préliminaire du projet de loi et nous avons analysé la plupart des amendements qui ont été faits par le comité des Communes pendant les vacances d'été et immédiatement après la reprise, c'est-à-dire cet automne. Le rapport est prêt et nous en avons envoyé la moitié hier à la traduction; le reste devrait maintenant être entre les mains des traducteurs. Habituellement, il faut compter sur un délai de quatre ou cinq jours avant d'avoir la traduction. J'essaie cependant d'accélérer les choses à cet égard.